

Fiche signalétique

Date d'émission : 24-mars-2021

Date de révision : 16-avr.-2021

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit DNA Control UV

Code du produit 05-7302

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

Sysmex Americas
577 Aptakistic RD
Lincolnshire, IL 60069
USA

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial (224) 543-9500
Numéro d'appel d'urgence Chemtel 800-255-3924

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide jaune clair

État physique Liquide

Odeur Légèrement piquant

Classification

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée
Peut provoquer le cancer



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récepteur dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Methanol	67-56-1	0.1-1	-	-
Formaldehyde	50-00-0	0.1-1	-	-

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins**Conseils généraux**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés**Symptômes**

Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer le cancer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Mousse. Poudre extinctrice. Dioxyde de carbone (CO ₂). Pulvérisation ou brouillard d'eau.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau haute puissance.
Dangers particuliers associés au produit chimique	En cas d'incendie, peuvent être dégagés: Dioxyde de carbone (CO ₂); Monoxyde de carbone (CO).
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.
Équipement de protection particulier pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts / eaux de surface / eaux souterraines. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Reprendre avec un matériau absorbant (par ex. Sable, kieselguhr, liant universel).

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Garder sous clef.

Matières incompatibles Agents oxydants forts Acides forts Bases fortes

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Formaldehyde 50-00-0	Ceiling: 1 ppm Ceiling: 1.3 mg/m ³ TWA: 0.75 ppm TWA: 0.9 mg/m ³	TWA: 0.1 ppm STEL: 0.3 ppm Dermal Sensitizer, Respiratory Sensitizer	TWA: 0.1 ppm STEL: 1 ppm	Ceiling: 2 ppm Ceiling: 3 mg/m ³
Methanol 67-56-1	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³ Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm STEL: 250 ppm Skin	TWA: 200 ppm TWA: 262 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 328 mg/m ³ Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Considérations générales sur l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide jaune clair
Couleur	Jaune clair
Odeur	Légèrement piquant
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

Propriété

pH	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	Non déterminé
Taux d'évaporation	Non déterminé

Propriété

Inflammabilité (solide, gaz)	Liquide - Non applicable
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limite supérieure d'inflammabilité	Non déterminé

Remarques • Méthode

Remarques • Méthode

ou d'explosivité		
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité de vapeur	Non déterminé	
Densité relative	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives		Non déterminé.
Propriétés comburantes		Non déterminé.
<u>Autres renseignements</u>		
Point de ramollissement		Non déterminé
Masse moléculaire		Non déterminé
Teneur en COV (%)		Non déterminé
Masse volumique du liquide		Non déterminé
Masse volumique apparente		Non déterminé

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Tenir hors de portée des enfants.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.
Toxicité aiguë	

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	10,204.0816 mg/kg
ETAmél (cutané)	30,612.20 mg/kg

ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 51.10 mg/L
 ETAmél (inhalation-vapeur) 612.20 mg/L

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Sodium Chloride 7647-14-5	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 g/m ³ (Rat) 1 h
Formaldehyde 50-00-0	= 100 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	= 0.578 mg/L (Rat) 4 h
Methanol 67-56-1	= 6200 mg/kg (Rat)	= 15840 mg/kg (Rabbit)	= 22500 ppm (Rat) 8 h
Alcohols, C11-15, secondary 68131-40-8	= 2100 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Cancérogénicité Peut provoquer le cancer.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Formaldehyde 50-00-0	A1	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A1 - cancérogène connu pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Sodium Chloride 7647-14-5	-	4747 - 7824: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 5560 - 6080: 96 h	-	340.7 - 469.2: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 1000: 48 h Daphnia

		Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 6020 - 7070: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 6420 - 6700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 12946: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 7050: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 semi-static		magna mg/L EC50
Formaldehyde 50-00-0	-	0.032 - 0.226: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 flow-through 100 - 136: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 22.6 - 25.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 23.2 - 29.7: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 1510: 96 h Lepomis macrochirus µg/L LC50 static 41: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	EC50 = 1.2 mg/L 1 h EC50 = 16.5 mg/L 30 min EC50 = 3.7 mg/L 5 h EC50 = 5.39 mg/L 72 h EC50 = 6.81 mg/L 25 min EC50 = 7.26 mg/L 15 min EC50 = 9.0 mg/L 5 min	11.3 - 18: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 2: 48 h Daphnia magna mg/L LC50
Methanol 67-56-1	-	13500 - 17600: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 18 - 20: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 19500 - 20700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 28200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static	-	-

Persistence/Dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de partage
Methanol 67-56-1	-0.77
Nom chimique	Coefficient de partage
Formaldehyde 50-00-0	0.35

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Remarque	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales
<u>DOT</u>	Non réglementé
<u>TMD</u>	Non réglementé
<u>MEX</u>	Non réglementé
<u>IATA</u>	Non réglementé
<u>IMDG</u>	Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	Non applicable
La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants	Non applicable
La Convention de Rotterdam	Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Methanol	X	X	X	X	X	X	X	X

Formaldehyde	X	X	X	X	X	X	X	X
--------------	---	---	---	---	---	---	---	---

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA**Risques pour la santé**

Inflammabilité Non

Instabilité Non

Dangers particuliers

Non déterminé

déterminé

déterminé

Non déterminé

HMIS**Risques pour la santé**

Inflammabilité Non

Dangers physiques

Protection individuelle

Non déterminé

déterminé

Non déterminé

Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA

TWA (moyenne pondérée dans le temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond

Valeur limite maximale

*

Désignation de la peau

Date de révision :

16-avr.-2021

Note de révision:

nouveau format.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique